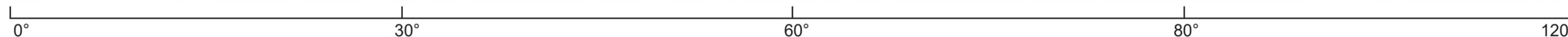


Commentaires

Etat initial : Depuis la D61 en sortie Sud de Thieux, des parcelles agricoles bordent la route. Quelques masses boisées complètent ce paysage. Le seul élément vertical est la ligne haute-tension qui tra-verse les champs et la route. Aucun parc éolien existant n'est visible depuis ce point de vue.

Etat final : Les six éoliennes du futur parc de Bel-Hérault seront visibles sur la partie droite de la route. La partie inférieure des mâts des quatre éoliennes situées à l'Est sera masquée par les arbres. Les rotors et la partie supérieures des six éoliennes seront visibles. Les six aérogénérateurs du projet occuperont un nouvel angle sur l'horizon.

IMPACT FORT





0° 15° 30° 45° 60°

Vue 60 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)



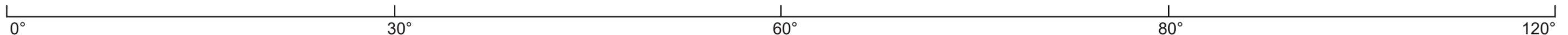
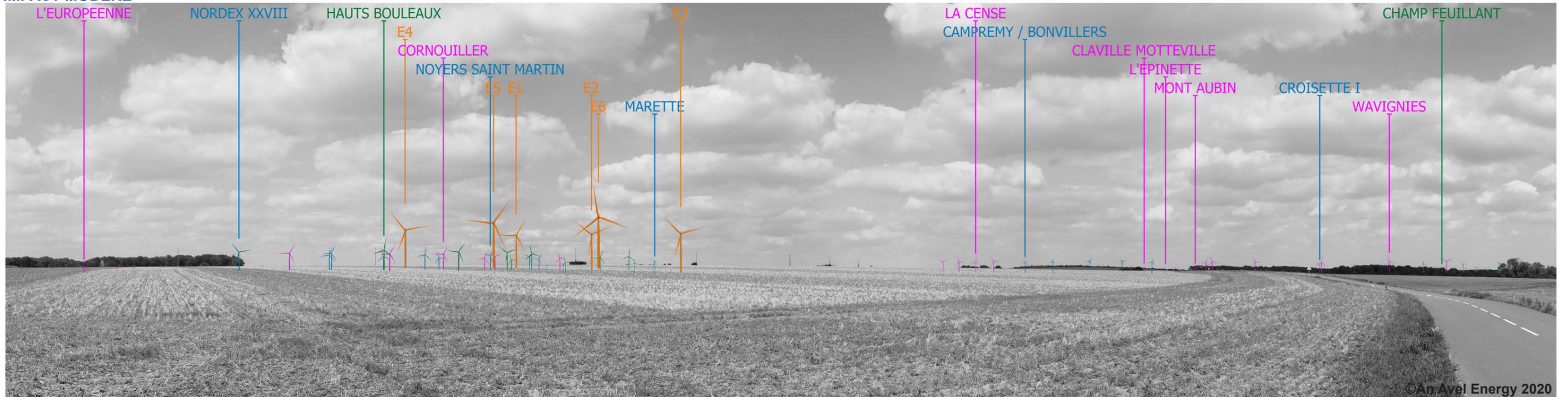
Vue 60 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)

Commentaires

Etat initial : Ce point de vue se situe à la sortie Nord du bourg du Quesnel-Aubry sur les abords de la départementale 61. Le paysage est totalement dégagé et essentiellement composé de parcelles de grandes cultures qui ouvrent la perspective. Ainsi le regard se porte au loin en direction des différents parcs qui ponctuent le plateau agricole. Sur la moitié droite de la prise de vue se trouve un groupe éolien composé des parcs construits de Nordex XXVIII et du parc accordé des Hauts Bouleaux. Sur la droite, l'horizon est souligné par une fine bande boisée sombre. Plusieurs autres parcs émergent de cette bande boisée comme les parcs construits de Campremy/Bonvillers et de la Croisette.

Etat final : Les six éoliennes seront entièrement visibles depuis ce point de vue. Elles se positionneront à environ 1,2 kilomètres de distance de l'observateur. Leur prégnance dans le paysage sera donc modérée. Plusieurs parcs en instruction seront également visibles le long de la ligne d'horizon comme par exemple le parc de la Cense, le parc de Wavignies ou le parc de Mont Aubin. Les six éoliennes du projet forment un nouveau groupe qui se positionne devant le parc construit de Nordex XXVIII, le parc en instruction du Cornouiller (repowering) et le parc accordé des Hauts Bouleaux. Les six éoliennes n'occupent donc pas de nouvel angle sur l'horizon. En revanche, leur proximité avec l'observateur leur confère un phénomène d'émergence par rapport aux autres parcs situés en arrière-plan. Le parc de Bel Hérald apporte de nouvelle ligne de verticalité dans ce paysage de plateau et vient densifier un groupe éolien déjà présent. Le choix d'implanter 6 éoliennes réduit l'angle occupé par le parc, et la double ligne lui confère une lisibilité claire. Mise à part l'éolienne E3, l'ensemble du parc de Bel Hérald n'occupera pas de nouvel angle sur l'horizon. L'impact global sera donc modéré depuis ce point de vue.

IMPACT MODERE





Vue 60 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)



60° 75° 90° 105° 120°

Vue 60 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)